



N°2  
Avril 2009

# SAMDO AVENIR

Association n°004400529 – Rue du Barri – Lincel – 04 870 St.Michel-l'Observatoire – France - Mail : samdoavenir@free.fr

## L'EDITO DE LA PRESIDENTE

Dans le bulletin de décembre dernier, je disais : « Samdo Avenir a 1 an et fait son chemin doucement mais sûrement ». Quelques mois seulement se sont écoulés, et aujourd'hui ce nouveau bulletin prouve notre dynamisme et enthousiasme communs, car en peu de temps tout a très vite évolué. Le compte-rendu de l'assemblée générale en est la preuve : le nombre d'adhérents croissant, des parrains comme s'il en pleuvait », le succès de l'artisanat de Samdo, la construction de l'école en bonne voie, des comptes au beau fixe, la reconnaissance d'intérêt général, et des projets à venir. Nous ne pouvons pas espérer plus, et pourtant c'est une réalité ! Alors, au risque de me répéter, je voudrais encore, au nom de toute l'équipe de Samdo Avenir et Samdo Bavishya, vous remercier toutes et tous pour votre soutien et votre confiance. Nicole MASSEL

## PARRAINAGES : UN ELAN FORMIDABLE !

En moins de deux mois, l'opération « parrainages » que nous avons envisagé dès la première assemblée générale, a connu un succès au-delà de nos espérances : tous les enfants ont trouvé "un ange gardien" et nous en sommes tous très heureux. Pour satisfaire aux nombreuses demandes, nous proposons désormais aux personnes qui se manifestent le parrainage collectif de l'école, pour contribuer à son fonctionnement et développement. Au total donc, 22 parrains individuels et 4 parrains collectifs. La campagne continue...



## SAMDO AVENIR RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

**Les dons et parrainages versés en 2008 dès la création de l'association sont désormais déductibles des impôts 2009 des donateurs. Les versements effectués en 2009 le seront en 2010. La déduction porte sur 66 % du montant du versement dans la limite de 20 % du revenu imposable du donateur.**

Après seulement une année de fonctionnement, nous l'espérons sans trop y croire : nous avons engagé une procédure de « rescrit » auprès des services fiscaux des Alpes de Haute Provence et la réponse favorable est arrivée la veille de l'assemblée générale. Nous sommes plutôt fiers d'avoir monté un dossier solide autour du projet Samdo, et surtout, nous sommes heureux pour vous, donateurs et parrains, qui vous êtes engagés sans aucune assurance de bénéficier de cette déductibilité.

Nous adressons également un remerciement tout particulier à Jean-Luc, généreux donateur suisse qui, comme il le dit lui-même, pourra bénéficier d'une déductibilité auprès des impôts helvètes...quand les poules auront des dents !

Vous recevrez donc dans les semaines qui viennent de nouveaux reçus sur imprimé CERFA à joindre à votre déclaration d'impôts annuelle, et, pour ceux qui font leur déclaration via internet, à conserver en cas de besoin.

Valérie Joriot, Trésorière

## Des nouvelles de l'école...

Après plusieurs tentatives infructueuses et rendez-vous manqués, Catherine a pu rencontrer Babu le 28 janvier dernier. L'occasion de faire le point sur la construction de l'école, arrêtée depuis plusieurs mois, comme l'avait signalé François DE CRECY de passage à SAMDO au début du mois de novembre.

Après une discussion longue et embrouillée, j'ai enfin fini par comprendre pourquoi l'école n'était pas terminée : d'une part, comme je le savais déjà, les ouvriers de Gorkha ne sont pas revenus travailler après les fêtes de Dasain (au mois d'octobre) ; d'autre part, une partie seulement du bois a pu être achetée à Shyala, en dessous de Samagaon, bois que Babu a entreposé chez lui et dans l'école. Shyala est le seul village où les gens de Samagaon et Samdo peuvent acheter du bois : le problème, c'est que depuis plusieurs mois les habitants de Samagaon ont interdit aux habitants de Shyala de faire paître leurs troupeaux sur leurs terres, et en représailles les habitants de Shyala interdisent aux habitants de Sama et Samdo d'acheter du bois chez eux ! Et ça dure depuis des mois ! Ils ont déjà eu plusieurs réunions à ce sujet... Babu espère qu'après l'hiver ils auront trouvé un accord.

Babu et les villageois de Samdo remonteront au village d'ici la fin du mois de mars, après que la neige ait fondue. Nous avons convenu avec Babu qu'avant de repartir il se rendrait dans la région de Gorkha pour trouver des ouvriers et leur demander de rejoindre Samdo fin mars pour faire le toit en lauzes. S'il ne trouve personne, il devra me téléphoner et j'envierai un guide de chez moi pour s'en occuper car on ne peut pas attendre davantage.

Quant au bois, dès son arrivée à Samdo, il me téléphonera pour me dire si oui ou non il peut acheter du bois à Shyala ; dans la négative, on cherchera une autre solution : soit acheter du bois de l'autre côté du col, à Dharapani, et le porter à dos de yak ; soit l'envoyer depuis Katmandou par hélicoptère, à condition qu'une expédition pour le Manaslu accepte de nous aider...

Pour les poêles, Babu a redemandé les prix au Tibet : 7.000rs pour chacun, plus transport. Rien à voir avec les 30.000rs annoncés à l'origine !

J'ai dit à Babu qu'Alex et moi serions mi-mai à Samdo, et que d'ici là l'école devait être terminée : il a bien compris. Nous amènerons l'argent pour les premiers mois de fonctionnement et pour l'achat des poêles, et nous prendrons les mesures pour les fenêtres. Nous ne remettrons l'argent que si l'école est terminée.

Catherine JORIOT



# ASSEMBLEE GENERALE du 28 mars 2009

Lieu : Salle municipale du Focès à RocheGude (26 – Drôme)  
Présents : Michèle UGHETTO (69), Noëlle et Guy BOUCHET (07), Myriam BEVILLON (26), Valérie JORIOT (34), Nicole MASSEL (04), Bruno ICARDI (30) + 26 pouvoirs.

## I – BILAN MORAL

L'association compte 55 adhérents à ce jour, et 26 parrains. Un bulletin associatif a été créé, la démarche de rescrit fiscal a été initiée, les relations au sein du Conseil d'Administration sont permanentes en dépit de l'éloignement géographique, et surtout l'ONG Samdo Bavishya a été créée à Katmandou en mai 2008.

En une année de fonctionnement, le projet de construction de l'école a été mis en œuvre, et l'école est en cours de construction, avec un retard lié aux aléas climatiques ; l'artisanat textile s'est développé notamment en terme de commercialisation des produits et d'autonomie des femmes artisans de Samdo ; l'opération parrainage a été lancée avec succès : tous les enfants ont un parrain, et nous avons dû promouvoir un parrainage collectif de l'école pour répondre aux nombreuses demandes.

La mission d'assistance, d'observation et d'étude confiée au mois d'août 2008 aux deux architectes Patrick MALARD et François MICHAUD a dynamisé les projets, et la question du renouvellement d'une telle mission peut se poser.

Le bilan est donc positif

## II – BILAN FINANCIER

Au 31 décembre 2008, le total des produits comptables s'élève à 10.495€ dont 9.040€ de dons, tandis que le total des charges est de l'ordre de 4.175,33€ dont 4.026€ versés à Samdo Bavishya (1<sup>ère</sup> facturation). Soit un résultat excédentaire de 6.319,67€ et un actif de 6.408,67€.

Au 28 mars 2009, les produits s'élèvent à 7.523€ dont 5.030€ de dons et 1.850€ de parrainages, et les charges à 4.456,20€ correspondant à la seconde facturation de Samdo Bavishya. Le résultat excédentaire cumulé atteint 9.475,47€.

La situation financière de l'association est donc particulièrement saine, et permet le financement de la construction et de l'équipement de l'école, des parrainages, et des frais de fonctionnement de l'ONG Samdo Bavishya.

Le 27 mars dernier, la Direction des Services Fiscaux des Alpes de Haute Provence nous a par ailleurs notifié la reconnaissance d'intérêt général de Samdo Avenir, nous autorisant à délivrer des reçus aux donateurs déductibles d'impôts.

## III – PRECISIONS SUR LE PROJET D'ECOLE

La future école pourra accueillir 4 niveaux scolaires : le « kindergarden » pour les 3-4 ans, le niveau 1 pour les 5-6 ans, niveau 2 pour le 6-7 ans, niveau 3 pour les 7-8 ans.

Les cours seront assurés par trois instituteurs, dont l'actuel directeur rémunéré par l'Etat népalais, et deux instituteurs originaires du village ou de la région, dont Babu, rémunérés par Samdo Avenir.

Au-delà du niveau 3, la scolarité peut se poursuivre à Samagaon, mais elle est actuellement limitée à 3 enfants par village extérieur ; il faut donc trouver d'autres écoles d'accueil, à Gorkha, Besi Sahar, voire la vallée de Katmandou et Katmandou même qui abrite plusieurs écoles tibétaines.

Le coût de cette scolarité augmentera inéluctablement du fait de la prise en charge des frais de pension notamment ; mais le montant des parrainages ne sera pas modifié car cette augmentation a déjà été intégrée dans le montant actuel et est compensée par le moindre coût des premiers niveaux scolaires. Il est néanmoins essentiel de poursuivre l'appel aux parrainages afin de pérenniser cette ressource.

## IV – SUPPORTS DE COMMUNICATION

### Constitution d'un « kit de communication » :

Il s'agit de confier à tout demandeur un ensemble d'outils de communication destinés aux expositions et stands de vente.

Ce kit comprendra un guide d'informations pratiques pour les exposants, une carte du Manaslu, quelques photos grand format, un album photos de Samdo, des bulletins associatifs, des bulletins d'adhésions et de parrainage, des éléments de décorations (drapeau népalais, drapeaux de prières, kata...), une enseigne « Samdo Avenir ».

Trois kits seront détenus par Nicole, Valérie et Bruno, et circuleront par voie postale (sauf possibilité de remise directe).

D'ores et déjà, trois expositions sont prévues :

- diaporama de Noëlle et Guy BOUCHET au C.A.F. d'Annonay (07) au mois de septembre 2009
  - expo photos de Bruno ICARDI à Nîmes (30) à une date non encore déterminée
  - exposition permanente à la Maison des Produits de Pays de Mane (04), à partir du mois d'avril, à l'initiative de Nicole
- Un appel à projets sera lancé via le prochain bulletin d'informations.

### Publication d'un « flyer » :

Myriam BEVILLON présente une première maquette de prospectus de communication (« flyer ») : sur 4 pages couleurs, la plaquette évoque les actions et projets, les deux associations, et sollicite l'aide de donateurs et adhérents.

Le format, les couleurs, la mise en page font quasiment l'unanimité : en revanche, plusieurs modifications sont apportées au texte, et un bulletin d'adhésion doit y être intégré.

### Création d'un site internet :

Déjà évoquée lors de la première assemblée générale, la création d'un site internet doit être initiée cette année pour favoriser la diffusion de l'information et faire connaître S.A..

Plusieurs problèmes sont soulevés :

- la disponibilité d'abord pour créer le site et pour l'alimenter
- la nature de l'hébergement, gratuit via des supports existants, ou payant sur support spécifique
- le régime juridique au regard des photographies diffusées sur ce site : droit à l'image, protection des mineurs...

Un appel à candidature sera lancé dans le bulletin d'informations et par messagerie électronique.

## V – PROJETS

### Projet d'ascension du Manaslu :

Trois alpinistes français, dont Paulo GROBEL, vont entreprendre l'ascension du Manaslu ; leur projet, médiatisé, devrait leur permettre de récolter des fonds d'aide au développement et actions associatives, et S.A. a été retenu comme un partenaire bénéficiaire de l'opération. On pourra suivre leur aventure sur le site internet « Himalaya pour Toit ».

### Film de Patrice GLAIRON-RAPPAZ et Stéphane BENOIST :

Projection d'un film sur les expéditions de ces deux alpinistes chevronnés, au profit de SAMDO AVENIR.

### Actions de bénévolat sur place :

L'expérience menée au cours de l'été 2008 avec les deux architectes Patrick MALARD et François MICHAUD s'est avérée particulièrement concluante, et la question se pose de la reconduction d'un tel partenariat bénévole. D'autant que des propositions ont déjà été soumises à l'association. Mais quels types de missions peut-on confier à ces bénévoles ? Qu'est-ce que l'association peut raisonnablement prendre en charge financièrement ?

Chacun s'accorde sur la nécessité de définir préalablement la mission, adaptée aux compétences et qualifications des bénévoles, tandis qu'une participation financière de l'association sera de toutes façons limitée et conditionnée par l'enveloppe budgétaire disponible.

# LES COMPTES DE SAMDO AVENIR

## COMPTE DE RESULTATS 2008

### Produits

Cotisation : 555 €  
Don : 9 040 €  
Parrainage : 840 €  
Vente de produit : 149 € - 89€ (achats) = 60€  
Total : 10 495 €

### Charges

Subvention n°1 versée à Samdo Népal : 4 026 €  
Prime d'assurance 2009 : 130,67 €  
Services bancaires : 18,66 €  
Total : 4 175,33 €  
(Apport en biens et services gratuits : 182,05 €)

**Résultat** : 6 319,67 €

<b>Bilan</b>	Total actif :	6 408,67 €
	Total Passif :	6 408,67 €

## Détail des subventions versées à Samdo Népal

Construction de l'école	= 5548,24 €
Honoraires Avocat, comptable, architecte, traducteur	= 433,48 €
Frais d'acte	= 249,54 €
Gages des porteurs	= 126,47 €
Indemnités des volontaires	= 87,22 €
Edition de document	= 124,63 €
Voyages et déplacement à Samdo	= 337,95 €
Services bancaires	= 228,96 €
Frais de personnel	= 447,01 €
Coût de fabrication des articles	= 869,20 €
Impôt et taxe	= 29,50 €
<b>Total</b>	<b>= 8482,20 €</b>

## Adhésions, Dons et Parrainage

### Adhésions

55 adhérents en 2008 ; 11 adhérents en 2009 au 28/03

### Dons

Le montant des dons 2008 + 2009 s'élève à 14 070 €  
15 personnes ont effectué des dons.

### Parrainage

22 parrains parrainent les 22 enfants scolarisables  
4 parrains ont accepté de parrainer collectivement les enfants de l'école

## Utilisation du montant des parrainages

- Salaire ou complément des enseignants et de « l'homme à tout faire »
- Fournitures scolaires
- Snack
- Achat des livres tibétains, anglais, et népalais (l'an prochain, les livres anglais et népalais seront pris en charge par le gouvernement népalais)
- Achat de jeux
- Maintenance du bâtiment et renouvellement du mobilier
- Provision pour études au delà de la classe 4
- Autres à déterminer

## Vente d'articles

Marge réalisée en France : 331,90 €

Comme convenu entre Catherine et les femmes de Samdo, elles utiliseront directement le bénéfice sur les ventes d'articles pour le projet tissus.

## Ecole : reste à financer

Le montant déjà versé (5 548, 24 €) couvre, sauf surprise de dernière minute, la construction du bâtiment (Fondations + Murs + Charpente + Couverture + Ouvertures) et la fabrication du mobilier et installation des sanitaires.

Reste à financer : 2 poêles, tableau noir, vitres, autres à déterminer

La somme réellement nécessaire sera précisée après le séjour à Samdo de Catherine et à l'avancement des travaux.

## PREMIERS CHIFFRES 2009

**Solde 08** : 6 408,67 €

### Produits 09

- Cotisation : 530 €  
- Don : 5 030 €  
- Parrainage : 1 850 €  
- Vente de produit : 533 €  
Total : 7 523 €

### Charges 09

Subvention n°2 versée à Samdo Népal : 4 456,20 €  
**Solde au 28/03/09** : 9 475, 47 €

## Disponibilités

Une fois mis de côté le montant des parrainages et le bénéfice des ventes d'articles en France, nous disposons de 6 453, 57 € pour :

- l'achèvement de l'école
- les frais de fonctionnement au Népal et en France
- autre projet à développer.

## Frais de fonctionnement

### Au Népal

Avocat - Comptable ; Taxe reproduction documents administratifs ; Portage à Samdo ; Services bancaires ; Edition de document

### En France

Assurance de l'association ; Frais postaux ; Services bancaires

## En conclusion

Notre situation financière est saine. Certes, nous n'avons encore qu'une idée encore approximative des coûts d'achèvement de l'école et de son fonctionnement mais le prochain séjour de Catherine à Samdo devrait nous permettre d'affiner nos prévisions. Mais nous disposons d'une réserve conséquente. Pour finir, le bilan moral de la trésorière : je dois vous avouer que potasser le plan comptable, tenir à jour les comptes, éditer des reçus sont des tâches fort fastidieuses. Mais ce désagrément est très largement compensé par tous ces moments où j'ouvre ma boîte à lettre et y découvre de nouvelles adhésions, des renouvellements, des dons, des parrainages. Les nouvelles du monde sont parfois décourageantes, au quotidien on est parfois confronté à une grande indifférence aux autres, alors toutes ces lettres qui arrivent de France et de Navarre, c'est un sacré antidote ! Merci à vous tous.

Valérie Joriot, la trésorière



## Samdo et Forcalquier

En accord avec la municipalité, l'association Samdo Avenir a présenté un stand devant l'office de tourisme de Forcalquier (Alpes de Haute Provence), les lundis 15 et 22 décembre derniers, jours du grand marché qui attire de nombreux visiteurs dans la région.

Ce stand fut l'occasion de mettre en avant les différentes actions de l'association à travers photos et documents et proposer la vente des objets réalisés avec le tissu des femmes de Samdo. Une bonne idée de cadeaux à la veille de Noël...

Malgré une météo bien hivernale, notre présence a été récompensée par quelques contacts intéressants et une recette non négligeable ( 370€) .

Dès les beaux jours, cette opération sera renouvelée dans le cadre de foires artisanales organisées par la ville. Un bel échange et une place de plus à occuper...

Nicole MASSEL



### ACTUALITES NEPALAISES

Le film « Beli » est une production de l'ONG CPCS (Child Protection Centers & Services) mettant en scène **les enfants des rues du Népal** dans leur situation de vie quotidienne. Les bénéfices de ce film poignant seront reversés au profit du millier d'enfants dont l'ONG s'occupe tous les mois.  
(source : Quefaire.be – 16 février 2009)

Dans leur dernier rapport, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Institut Asiatique de Technologie (AIT) prévoient que 750 millions de personnes sont menacées de **pénurie d'eau** en raison des changements climatiques, de la surexploitation et du manque de coopération entre les pays. « Environ 67% des glaciers himalayens sont en train de diminuer, réduisant ainsi le ruissellement glaciaire qui alimente les rivières. Le bassin de l'Indus (Afghanistan, Chine, Inde, Népal, Pakistan) est le plus affecté car les niveaux des eaux souterraines baissent de deux à quatre mètres par an à cause des pompages intenses. »  
Source : Sound of Hope Radio – 13 février 2009)

Le Premier ministre népalais, l'ancien chef de maquis maoïste Prachanda, a promis **d'interdire la pratique de la dot et le système de l'intouchabilité**.  
Source : LeJDD.fr

Depuis l'arrivée au pouvoir des maoïstes, les **conditions de vie des 40.000 Tibétains** qui ont trouvé refuge au Népal se sont dégradées. Car les nouvelles autorités népalaises ne tiennent pas à froisser le grand voisin chinois.  
Source : lecourrier.ch

Le gouvernement népalais a décidé d'accorder des subventions au **développement de l'énergie solaire** dans les centres urbains, dans le cadre de ses efforts visant à réduire la coupure de courant de 16 heures par jour.  
Source : Mondial News

### APPEL A PROJETS

Contactez-nous pour tout projet de stand, exposition, ou autre manifestation : nous mettrons un kit d'informations et de décorations à votre disposition, et vous livrerons des articles textiles dans la mesure des stocks disponibles

### APPEL A COMPETENCES POUR LA CREATION D'UN SITE INTERNET

Contactez-nous si vous avez de bonnes bases informatiques, du temps à consacrer à notre association, et bien sûr de

### Et pendant ce temps, à Samdo...

Une partie des habitants de Samdo a quitté le village au début de l'hiver pour rejoindre Besi Sahar avec la majorité des animaux.

A partir de fin février, ils regagnent lentement Samdo avec les bêtes, en faisant halte à Tal et à Darapani ; puis ils passent le Larkya pass tous ensemble lorsqu'il n'y a plus de neige (mi mars ou fin mars suivant les années).

# MISSION SAMDO : SUITE ET FIN

Suite et fin du compte rendu de mission de Patrick MALARD et François MICHAUD, nos deux architectes aventuriers qui, tout en supervisant l'avancement du chantier de construction de l'école, au mois d'août dernier ont travaillé sur le projet de dispensaire.

## Le projet de dispensaire : un véritable besoin sanitaire

Lors d'une rencontre à Gueugnon pour préparer notre voyage, Catherine nous avait prévenu : "Vous verrez, à Samdo vous serez aussi médecins !" Effectivement, dès le deuxième jour sur place, Bel Baha (l'instituteur) vient nous chercher car une des jeunes porteuses de pierre de l'école s'est blessé aux doigts : Quelques égratignures et une sérieuse ouverture de plusieurs centimètres au majeur droit. La plaie est profonde, on peut apercevoir l'os au milieu de la chair. Nous ne pouvons hélas que nettoyer la plaie, la désinfecter et conseiller à la demoiselle de voir un médecin rapidement. Nous n'avons ni le matériel ni les compétences pour pouvoir faire plus... A de nombreuses reprises, les habitants vinrent nous voir afin de trouver assistance : Babou pour son fils qui a de la fièvre et ne mange plus, le frère de l'instituteur pour une grosse plaie infectée, un habitant pour une piqûre inhabituelle... Nous étions parfois désespérés, à l'image de toutes ces personnes demandant notre aide.

Le besoin de structure médicale à Samdo est une vraie nécessité pour la population. Il n'y a rien ni personne pour pratiquer autre chose que de la médecine locale, qui a bien souvent ses limites. De plus, avec les conditions d'hygiène sur place, les pathologies bénignes peuvent rapidement s'aggraver. Il existe un « help post gouvernemental » à Samagaon, à trois heures de marche, mais il ne dispense pas de soins médicaux et ne fonctionne que très rarement faute de moyens suffisants. L'assistant médical le plus proche est à Lihi, à deux jours de marche. Il pratique la médecine moderne mais coute cher et demande de faire plus de vingt kilomètres pour s'y rendre. Pour les pathologies les plus lourdes, il faut aller au Tibet et rejoindre Toriu Gampa ou Kounjtsenj. Et là encore, c'est à un ou deux jours de marche, à effectuer dans un état physique déficient, à plus de 5000 m d'altitude.

## L'exemple de Larke Association of Manaslu Area

Le 5 août 2008, la quatrième journée de trek pour Samdo nous a conduit à Ghap, 2380m. Arrivé sur place, toutes les lodges sont fermées. Nous continuons notre route pendant quelques centaines de mètres pour nous rendre chez Nyima Ghyalbo Lama, un jeune habitant du coin qui nous hébergera pour la nuit. Fort de ses études à Katmandu, Nyima parle anglais. On lui explique brièvement les raisons de notre venue à Samdo. Le hasard faisant bien les choses, il travaille lui aussi pour une association humanitaire dénommée LAMA (Larke Association of Manaslu Area), qui a pour objectif de construire une structure médicale « de taille importante » à Ghap. La Larke Association of Manaslu Area a été créée en 2005. Larke est le nom du gouvernement donné aux indigènes du Manaslu.

Nyima consacre l'essentiel de son temps à développer le projet d'une clinique médicale avec l'aide d'un médecin européen (allemand ou hollandais, à confirmer) et de sept personnes de la vallée : « *Les gens des villages éloignés népalais meurent de maladies qui pourraient être facilement prévenues et traitées. Ils meurent parce qu'il n'y a pas de clinique médicale et parce que les hôpitaux en ville sont très loin. Donc nous souhaitons construire et pourvoir en personnel une clinique médicale dans la région du Manaslu* ».

Comme dans toutes ces « opérations » au Népal, le principal problème rencontré est le manque de moyens financiers. Nyima est jeune et très motivé. Comme le pense Dir Bahadur, il est possible qu'il s'essouffle rapidement et laisse tout tomber, emportant avec lui la possibilité de développer ce projet. Son engagement est réellement sincère ; il s'est donné deux ans pour commencer à voir apparaître un bâtiment sur le terrain qu'il a repéré près de Ghap (qu'il faut encore acheter !). Donnons-lui le temps de mettre en place son projet.



En route pour Katmandu via le Larkya pass, Nyima s'est arrêté dormir à Samdo le dimanche 17 août. Nous avons à nouveau longuement évoqué les problèmes d'assistance médicale en Nubri et à Samdo, surtout après y avoir été régulièrement confronté depuis notre arrivée. Nous exposons nos intentions pour Samdo et arrivons rapidement au constat suivant : les deux structures médicales, de Ghap et Samdo, pourraient fonctionner de manière conjointe, chacune à un bout de la vallée de la Nubri, avec pourquoi pas un assistant itinérant entre les deux postes fixes et une mutualisation des moyens. Nous avons prévu de revoir Nyima à notre retour à Katmandu mi-septembre, et pourquoi pas mettre en relation les deux associations.

## Le dispensaire de Lihi

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'assistance médicale en Nubri, il nous a semblé intéressant de rencontrer le personnel du dispensaire de Lihi ainsi que d'en visiter les locaux. Ce fut chose faite en s'entretenant avec Dewara Thafa (« Community Médical Assistant ») à Samagaon le 30 août et Shanta Pathak (« Nurse ») au dispensaire de Lihi, les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre.

Avant de discuter du dispensaire de Lihi, nous faisons un point sur l'offre médicale en Nubri. Dewara nous apprend que le Help Post Gouvernemental de Samagaon car le gouvernement nomme des médecins qui souhaitent pas s'installer à Samagaon, préférant rester en ville. Certains même reçoivent les médicaments nécessaires au fonctionnement du post mais les revendent au marché noir. Dewara n'a jamais entendu parler d'un projet japonais de dispensaire à Lho. Par contre, l'association Himalayen Développement (Care Népal) devrait peut être y financer la construction d'une structure médicale.



Il existe également une association anglaise, Face Népal, qui aurait pour projet de développer un dispensaire à Bih, entre Deng et Ghap. Aujourd'hui c'est encore les prémices du projet, il y a « juste des bruis mais rien de concret ».

Le dispensaire de Lihi, qui existe depuis quatre ans, dépend d'une association humanitaire anglaise, Community Action Népal, qui gère six dispensaires semblables au Népal. Les soins pratiqués au dispensaire dépendent avant tout du matériel à disposition, soumis à de fréquents problèmes d'approvisionnement. Tous les petits bobos usuels peuvent être traités, mais aussi la suture, les petites fractures à plâtrer sans opération, les problèmes dentaires voir les accouchements lorsque les conditions le permettent.

Le dispensaire ne possède pas d'autorisation gouvernementale pour les vaccins mais administre quand même les plus courants comme le DTP ou le BCG. ; l'accueil des patients se fait entre 10h et 16h. Ce dernier ou sa famille venant de loin ont la possibilité de dormir sur place dans la spacieuse guest-room. Le dispensaire fonctionne presque toute l'année. Comme beaucoup de choses ici, il est fermé pendant deux à trois mois durant l'hiver à cause de la neige. Il est également fermé pendant les vacances et les jours de fête nationale. Les limites médicales de cette structure dépendent de la formation du personnel et du matériel disponible. Lors de pathologies lourdes comme des fractures nécessitant une opération, le patient est transféré en hélicoptère vers Katmandu. Le dispensaire a accueilli 700 à 800 patients depuis sa réouverture cette année, venant de toute la vallée de la Nubri. Environ 200 personnes seraient venues de Samdo.

Lors de sa création, le dispensaire appartenait à l'association Community Action Népal. Ensuite, il fut cédé au vil-

lage de Lihi. On y trouve toutes les pièces permettant d'exercer dans les meilleures conditions : une pièce d'examen médical avec tout le matériel nécessaire, une pièce d'information-réception du patient, avec un bureau et la pharmacie, une cuisine spacieuse pour le personnel, attenante à un point d'eau-réserve, deux chambres pour le personnel, en relation directe avec la cuisine, une guest-room de trois couchages, équipée d'une pièce d'eau privative, un bloc toilette-douche solaire, profitant aussi aux habitants du village. Deux personnes y travaillent à plein temps, une infirmière (Shanta) et un médecin (Dewara)

L'approvisionnement en médicaments est effectué auprès de grosses compagnies pharmaceutiques. Des gens du village ou de la vallée se chargent de faire les livraisons. L'accès aux soins à Lihi était gratuit lors des premiers mois d'ouverture. Un système de ticket fut ensuite mis en place. Pour chaque « consultations », quelle que soit la pathologie, le patient doit payer un ticket de 10 roupies. Le reste des frais est pris en charge par l'association, comme le salaire mensuel de 15000 roupies de chaque employé. Une partie de cette rémunération est bloquée sur un compte accessible uniquement en fin de contrat, afin que le poste soit tenu jusqu'à son terme.

Dewara nous rappelle que l'un des plus gros problèmes concernant la santé est le manque d'éducation de la population. Il faut selon elle sensibiliser les gens à l'utilisation de la médecine moderne, sans pour autant remettre en cause celle de la médecine traditionnelle. Comme Bir Bahadur, elle pense que l'assistant médical de Samdo devrait être quelqu'un de la vallée, voir du village. Il devra parler népal, tibétain et anglais. Tsering Lama, qui nous servi de traducteur lors de la rencontre avec Dewara, possède la même formation médicale



que Dewara. Nous l'avions déjà rencontré avec Nyima car il s'investit dans le projet d'hôpital à Ghap. Il a déjà pratiqué au health post de Lho et plus de six mois à Katmandu. Il pourrait être intéressé par le poste d'assistant médical de Samdo, en fonction des conditions proposées.

### Quel dispensaire à Samdo ?

Comme tous les « bâtiments publics », le dispensaire doit se trouver en relation directe avec le centre de la vie communautaire, la place du village. Il doit comporter : une pièce de réception et information du patient, avec bureau et pharmacie ; une pièce vouée aux soins médicaux, équipée de tout le matériel et d'un point d'eau ; une cuisine pour le personnel ; une chambre attenante à la cuisine, pour le personnel ; un bloc sanitaire, avec toilettes et douches ; éventuellement une « guest-room ».

Babou nous a fait part de l'existence de deux terrains potentiellement disponibles, idéalement situés dans Samdo. Le premier se situe juste derrière l'école (à l'est), en bordure du chemin principal menant vers le fond du village. Ce deuxième est en face du premier, de l'autre côté de ce même chemin, à la place du point d'eau, collé à la bâtisse abritant les manis. Le premier emplacement semblerait être le plus adéquat, il est plus vaste et permet de ne pas supprimer le point d'eau fréquemment utilisé situé sur le deuxième terrain. Ces deux terrains appartiennent à un homme de Samdo qui n'y fait rien de particulier dessus. Ce n'est pas une surface vouée à l'agriculture ni à l'élevage. Ce propriétaire enlève juste les mauvaises herbes de temps en temps. Babou devrait s'entretenir prochainement avec lui afin de lui demander de le céder à toutes les personnes pouvant bénéficier de l'existence d'un dispensaire à Samdo. Espérons que la requête aboutisse...

Le dispensaire de Lihi

